



COMMUNE DE PLUMIEUX
(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 022 241 26 00021

Déposé le : 29/04/2026

Sur un terrain sis à : 42 Rue de l'Argoat
22210 PLUMIEUX

Et cadastré : 241 AB 9

Projet : installation de capteurs thermiques et ballon en
toiture de la maison

DESTINATAIRE

ESSENTIEL ENERGIE Monsieur LEBLET Golan
7 Rue de Lamirault
77090 COLLEGIEN

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE

Délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire de la commune de PLUMIEUX certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de la SAS ESSENTIEL ENERGIE (représentée par Monsieur LEBLET Golan) enregistrée sous le numéro **DP 022 241 26 00021** pour le projet ci-dessus référencé depuis le 29/05/2026 (date du délai de fin d'instruction).

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'urbanisme.

Fait à PLUMIEUX,

Le **05 JUIN 2026**

Le Maire, Sébastien QUINIO

Par délégation du Maire
Samuel MIGNOT

